

2 décembre 2019

Procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2019 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absente
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Pierre Laflamme.

Était absent : Mme Vicky Lauzier

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire trésorière.

187-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

188-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 novembre 2019 soit adopté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 23 novembre 2019

épargne courant	369 086.35
épargne à terme régulier	100 000.00
avantage entreprise	588 130.92
TOTAL	1 057 217.27

CAISSE RECETTES AU 30 novembre 2019

TOTAL DES RECETTES	88 248.25
---------------------------	------------------

189-19

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 260 719.72\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	243 768.40\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>16 951.32\$</u>
	260 719.72\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

Les conseillers Jean Collard et Roger Collard se retirent de leur siège et de la salle à 20h12.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 241-02 VISANT À PERMETTRE LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES FUMIERS ET DES LISIERS SUR LE LIEU D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ET AUTORISER LES USAGES INDUSTRIELS LÉGERS

Une assemblée publique sur ce projet de règlement a eu lieu ce 2 décembre 2019 à 19h15, au bureau municipal de Saint-Nazaire d'Acton situé au 750 rue des Loisirs.

Lors de cette assemblée publique, le maire a fait la lecture du projet de modification de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 visant à permettre les établissements industriels de traitement et de valorisation des fumiers et des lisiers sur le lieu d'une exploitation agricole et autoriser les usages industriels légers

Le conseil municipal a entendu les personnes qui désiraient s'exprimer.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par le conseiller Philippe Roy à 20h13.

La reprise de l'assemblée est proposée par Philippe Roy à 20h25.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 366-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 241-02 VISANT À PERMETTRE LES
ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION DES FUMIERS ET DES LISIERS SUR LE
LIEU D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE ET AUTORISER
LES USAGES INDUSTRIELS LÉGERS

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu en ce jour à 19 heures 15;

CONSIDÉRANT QUE des questions ont été posées par les citoyens présents à cette assemblée;

Il y a eu réception d'une pétition signée par 73 personnes et d'une lettre demandant au conseil de refuser la modification réglementaire.

Le conseil municipal a décidé de ne pas procéder à l'adoption du second projet de règlement et souhaite obtenir des informations supplémentaires avant d'aller de l'avant avec la modification réglementaire, le cas échéant.

Les conseillers Jean Collard et Roger Collard reprennent leur siège à 20h27.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires ont été déposés par les élus municipaux présentement en poste : M. Pierre Laflamme, Mme Vicky Lauzier, M. Jean Collard, M. Roger Collard, M. Patrick Salvat, M. Philippe Roy, Mme Sylvie Fafard.

Un relevé indiquant cette information sera transmis au Ministère des Affaires municipales avant le 15 février prochain selon l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

190-19

RÉSOLUTION POUR DEMANDER LE SERVICE DE LA
VACCINATION ANTIGRIPPALE DANS NOTRE
MUNICIPALITÉ EN 2020

CONSIDÉRANT QUE le service de la vaccination antigrippale n'a pas été offert dans notre municipalité cette année ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de notre municipalité ont dû se déplacer vers au moins trois municipalités différentes pour obtenir le service de la vaccination;

CONSIDÉRANT les désagréments occasionnés à nos citoyens à cause de ce retrait de service;

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande officiellement au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME) que le service de vaccination antigrippale soit offert à nouveau dans notre municipalité rurale en 2020.

DEMANDE POUR LA GUIGNOLÉE PAR LA CLUB
OPTIMISTE

Lecture de la lettre du 27 novembre du Club Optimiste de notre municipalité nous informant sur la Guignolée.

La collaboration est demandée à la municipalité pour utiliser la caserne afin d'entreposer les denrées recueillies.

La collecte sera faite le samedi 7 décembre de 9h à midi et la distribution des paniers se fera la semaine avant Noël.

191-19

COMITÉ DE SUBVENTION AUX LOISIRS, VERSER LE
MONTANT NÉCESSAIRE POUR LE PAIEMENT DES
SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement de verser un montant maximum de 4 645.40\$ pour le paiement des subventions de l'année 2019 pour les jeunes de 0 à 17 ans inclusivement comparativement à 3 500\$ en 2018.

192-19

SERVICE AUX CITOYENS POUR L'ENTRETIEN DES
EXTINCTEURS 2020

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal maintient le service annuel gratuit, d'entretien et de remplissage de deux extincteurs par numéro civique. Le remplacement des pièces ne sera pas refacturé aux citoyens. Les tests hydrostatiques sont aux frais des citoyens et ils sont recommandés une fois tous les cinq ans.

193-19

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU
CONSEIL POUR L'ANNÉE CIVILE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h 00 :

- 13 janvier
- 3 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1er juin
- 6 juillet
- aucune réunion au mois d'août
- 8 septembre (mardi)
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

194-19

COÛTS DE SOUTIEN TECHNIQUE ET D'ACHAT POUR
L'ANNÉE 2020 AVEC LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE
MUNICIPALE POUR LES SERVICES DE LOGICIELS DE
COMPTABILITÉ

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des coûts de soutien technique de base avec la Coopérative d'informatique municipale pour nos postes d'ordinateur pour notre système de comptabilité durant l'année 2020.

Les coûts sont de 2780\$ plus taxes pour le soutien technique de base pour tous les postes et 1180\$ pour le deuxième poste de travail comparativement à 2645\$ et 1120\$ pour 2019.

195-19

RÉSOLUTION POUR PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (PAERRL)

ATTENDU QUE LE Ministère des Transports a versé une compensation de 82 182.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LES ACTIVITÉS 2020 DU COMITÉ DE REVITALISATION DE LA RIVIÈRE CHIBOUET

Aucun montant n'est accordé pour les activités du Comité de revitalisation de la rivière Chibouet.

196-19

DEMANDE DE SOUTIEN DU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2020

ATTENDU QUE le Ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal :

- d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale 2020;
- d'autoriser Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

197-19

ENGAGEMENT DE M. ERIC BENOIT EN REMPLACEMENT DE M. MAURICE BENOIT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU BUREAU MUNICIPAL ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Suite à la démission de M. Maurice Benoit, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal nomme M. Eric Benoit pour remplacer M. Maurice Benoit pour le poste d'entretien ménager pour le bureau municipal et la bibliothèque municipale.

Les conditions sont établies selon une entente entre les deux parties.

Nous remercions M. Maurice Benoit pour ses années de service.

198-19

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ANNÉE 2020 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS RELATIF AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET AU TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire le 20 novembre dernier par résolution.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton refuse d'accepter le budget supplémentaire pour l'année 2020 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières recyclables et au traitement des matières organiques.

Le conseil municipal demande que l'entrepreneur respecte le contrat initial.

199-19

DEMANDE DE MOTO CLUB DRUMMOND INC.

Moto Club Drummond inc. adresse une demande spéciale considérant des situations extraordinaires.

Ils doivent apporter certaines modifications des trajets sur notre territoire suite aux problèmes de récolte. La modification de leur trajet est énumérée dans leur lettre du 27 novembre dernier.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte les modifications pour cette année. Ils demandent aux responsables de Moto Club Drummond inc. de faire appel à leurs membres pour circuler le long des routes de façon très sécuritaire.

En ce qui concerne le rang Brodeur, la demande doit être adressée au Ministère des Transports.

DEMANDE POUR DÉPLACER LE PANNEAU DE SIGNALISATION DE 50 KM/H DANS LE 10^{IÈME} RANG EST

Une demande est faite par un citoyen pour déplacer le panneau de signalisation vers le 10^{ième} rang est vers le 481, en bas de la côte.

La demande sera étudiée.

RAPPORTS

- Philippe Roy : CDRN, le budget 2020 a été adopté, l'assemblée générale annuelle se tiendra à l'école de notre municipalité le 18 mars prochain.

Les dates des prochaines assemblée du conseil d'administration du CDRN sont : 19 février, 20 mai, 16 septembre et 25 novembre 2020.

- Sylvie Fafard : réunion du Val Bonheur

- Sylvie Fafard : le souper de Noël des bénévoles de la bibliothèque.

VARIA

La convocation de l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2020 a été remise aux élus municipaux. La réunion aura lieu le 17 décembre à 19 heures.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Rapport périodique d'activités du poste de la MRC d'Acton de la Sûreté du Québec 1^{er} août au 30 septembre 2019 ;
- Invitation reçue de CIVRA pour la tenue d'une rencontre à l'école le 25 novembre ;
- pétition concernant le projet de biométhanisation (CIVRA) ;
- lettre de M. Marcel Collard concernant le projet de biométhanisation CIVRA ;
- lettre de la Commission de protection du territoire agricole Québec (CPTAQ) et le manque de documents dans le dossier 426104 ;
- confirmation de réception et manque d'information de la CPTAQ dans le dossier 426071 ;
- procès-verbal de la CPTAQ dans le dossier 425385 ;
- décision de la CPTAQ dans le dossier 419736 ;
- décision de la CPTAQ dans le dossier 424153 ;
- préavis de vérification mécanique de la Société de l'assurance automobile Québec ;
- renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) ;
- document concernant la semaine québécoise des rencontres interculturelles ;
- lettre de la CNESST concernant le concours les Grands Prix santé et sécurité du travail ;
- courriel d'Antoine Gauthier, conseiller en Sécurité civile, concernant une formation en communication d'urgence en rappel ;
- lettre des Affaires municipales et Habitation Québec ayant pour objet le partenariat 2020-2024 pour des municipalités et des régions;
- lettre du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Québec ayant pour objet l'indexation des redevances 2020 ;
- lettre de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier ayant pour objet l'inauguration du projet « confort et dignité en fin de vie » ;
- avis public concernant le règlement numéro 366-19 modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 visant à permettre les établissements industriels de traitement et de valorisation des fumiers et des lisiers sur le lieu d'une exploitation agricole et autoriser les usages industriels légers ;
- lettre de la Municipalité de Saint-Germain-de Grantham ayant pour objet l'adoption du projet de règlement 619-19 règlement sur le plan d'urbanisme ;
- courriel de la Municipalité de Wickham ayant pour objet l'entente intermunicipale relative à l'entretien et aux travaux d'immobilisation sur le chemin du 12^e rang ;

- richesse foncière uniformisée de 2020 ;
- courriel concernant la rencontre du Comité des intervenants en loisirs et les organismes communautaires de la Table Jeunesse ;
- courriel de la MRC d'Acton concernant la rencontre du 10 décembre 2019 relative au schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) ;
- rapport de la ville d'Acton Vale concernant les remises aux municipalités suite à l'entente de la Cour municipale ;
- courriel de la bibliothèque concernant leur nouvelle adresse courriel ;
- contrat de service de CITAM pour le logiciel d'alertes et notifications de masse ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la fermeture des écocentres pour l'hiver ;
- courriel de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant l'inventaire des équipements de collecte des édifices municipaux ;
- courriel de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la quote-part 2020 ;
- Mini-Scribe, décembre 2019, volume 28, numéro 11 ;
- Offre d'emploi de préposé à la patinoire
- Échange de courriels avec la Fondation santé Daigneault-Gauthier et Alexandra Yerly sur les panneaux d'affichage du parc d'exerciseurs ;
- Changement d'adresse de Chaussures Belmont Inc. pour la correspondance.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- question sur les dimensions des remorques à l'Ecocentre.

200-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 20.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
secrétaire trésorière